

L'optimisme est de rigueur POUR LA LICENCE



► Aux Francs Borains, on a fait la demande et on s'en félicite. "Cela prouve le sérieux du club." © PFPHOTOGRAPHY

► La Louvière Centre, Raal, Francs Borains et Olympic/Châtelet : ils ont tous rendu leur dossier de licence pour la D1 amateurs à temps.

► Alors qu'on commence à peine à disputer la troisième tranche en D2 amateurs, en coulisses, les clubs avaient jusqu'à ce 15 février pour rendre le dossier de licence pour l'échelon supérieur.

En sachant que des clubs comme Durbuy, Rebecq ou Hamoir n'en feront pas la demande pour des raisons sportives et administratives, cela va certainement libérer de la place pour le tour final alors que La Louvière Centre est toujours bien accrochée à sa place de n°1. Pour nos représentants, il faudra maintenant attendre mars pour avoir une réponse et le précieux sésame.

Petit tour d'horizon.

— LA LOUVIÈRE CENTRE —

Honneur aux leaders autoritaires de la série. Les Loups peuvent jouer l'esprit un peu plus libéré, le club a en effet introduit à temps le dossier relatif à la licence.

"Il est complet", se félicite le président Huseyin Kazanci. "Normalement, il ne devrait pas y avoir de problèmes. Que ce soit tout ce qui concerne la révision d'entreprise, d'éventuelles dettes ou l'ONSS, c'est en ordre. Depuis décembre,

on travaille pour le rendre complet. Après quatre ans, j'espère que cela se concrétisera enfin en fin de saison."

Il ne reste plus qu'à aller chercher le titre.

— FRANCs BORAINS —

Le dossier borain a été rentré hier, après un travail considérable. "Les principales difficultés étaient la convention d'occupation du stade qui était caduque depuis la cession du matricule à Seraing et la régularisation des paiements, explique le président Patrick Joly. Mais nous avons la confirmation que tout est en ordre quant à l'ONSS, le précompte, les taxes et salaires. Cela fait que nous abordons l'examen de ce dossier avec optimisme. Ça montre le sérieux du club et c'est quelque chose

d'important, même si on ne devait pas monter. Maintenant, place au terrain."

— OLYMPIC —

Dans la région de Charleroi, la fusion entre Châtelet et l'Olympic n'a pas eu d'impact sur les documents. Du côté de Châtelet, on a ficelé son dossier. "Il vient d'être envoyé", explique Jean-Pol Bastin, le CQ du club. "Notre dossier est très complet. On n'a pas dû évoquer la partie fusion avec l'Olympic. Cela ne change rien au niveau de la demande de licence." Les Dogues ont également introduit leur dossier, même si ce n'était pas nécessaire, en raison de la fusion. "C'est de la prudence", explique Charles Beugnies, le CQ du club. "On va devoir montrer patte blanche, au niveau des dettes. Le président a fait le nécessaire en grande partie." Le club devra respecter son plan

d'apurement. Par ailleurs, dans le cadre de la fusion, les responsables des deux clubs rencontreront les instances politiques lundi.

— RAAL —

Nouveau venu cette saison à cet échelon, le club de la Raal a été conforme à ses ambitions sportives, qui sont de monter via le tour final, en introduisant également son dossier de licence. "Jeudi déjà", précise Toni Turi. "Pour nous, c'est une grande première donc, on espère qu'il est complet. On s'attend peut-être à des demandes complémentaires comme c'est la première fois et il manque une attestation pour le stade mais ça devrait normalement être bon. Sauf si nous avons commis une erreur flagrante en raison du fait que c'est notre première demande de licence."

N. Dum, G. Duf, J.De.

"Introduire le dossier montre le sérieux du club et c'est important."